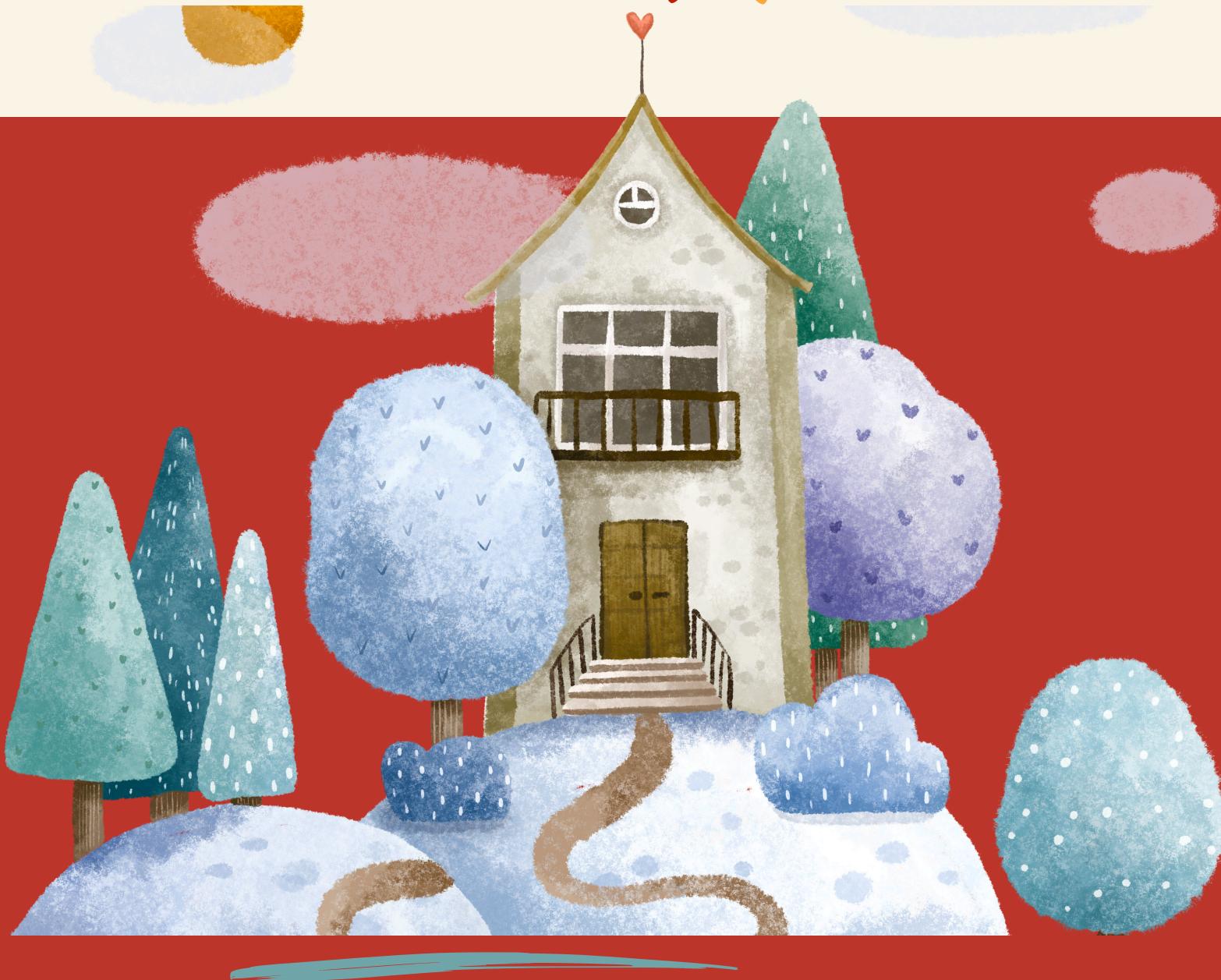
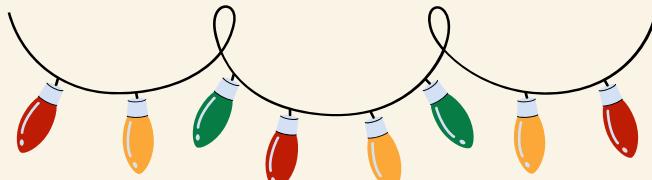


# JOURNAL RI-RTF (ADULTE)

Décembre 2025



*Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de la Côte-Nord*

Québec 

# TABLE DES MATIÈRE



## 2 CRITÈRES GÉNÉRAUX DU MINISTRE

Comment se préparer, l'importance de la collaboration

## 3 SERVICES COMMUNS

Favoriser l'intégration dans le milieu de vie et social

## 4 CHRONIQUE PCI

Saison des rhumes - Rappel à la vigilance

## 5 PRÉPARATION À LA SAISON HIVERNALE

Être un pas devant!



## 7 GESTION DES PORTES DE CHAMBRE

Bonnes pratiques concernant la fermeture des portes de chambre des résidents

## 9 DIVERS

SCPD - Remboursement dépenses

## 10 BONS COUPS

Maison Rayon de Soleil - Villa Port-Cartier

# CRITÈRES DU MINISTRE



Comment se préparer, l'importance de la collaboration



Article de Marie-Pier Blouin

**L'établissement à la responsabilité de veiller de façon continue à ce que la ressource maintienne la conformité aux critères généraux pour toute la durée de l'entente conclue avec celle-ci.**

**La ressource est le premier responsable de sa conformité aux critères généraux et de son maintien dans le temps. Annuellement, les ressources doivent démontrer être conforme avec l'ensemble des critères. Pour se faire, voici quelques conseils afin de bien se préparer :**

- Comprendre les critères et connaître la procédure de l'établissement (disponible sur le site internet du CISSS de la Côte-Nord).
- Préparer la documentation (police d'assurance, rapport de vérification d'antécédent judiciaire, déclaration et engagement de la ressource).
- Maintenir ses dossiers / registres à jour.
- Organiser des rappels de formation avant l'échéance de celle-ci (formation RCR et secourisme général, hygiène et salubrité lorsque requis).
- S'assurer avant la visite de l'établissement de la conformité des lieux (déTECTEURS de fumée, issues de secours, éclairage d'urgence fonctionnel, etc.).
- S'assurer que le plan d'évacuation en sécurité incendie est conforme et à jour.
- Réaliser sur une base annuelle un exercice d'évacuation avec les usagers et le service incendie de votre municipalité.
- Informer et obtenir l'autorisation de l'établissement avant de faire toute modification (ex.: travaux)
- Désigner une personne responsable pour réaliser les suivis et s'assurer de maintenir une conformité à tous les critères en continu. Aviser l'établissement le plus rapidement possible lorsqu'un critère n'est plus respecter.

***Il est important de participer activement au processus de vérification du maintien de la conformité. Le non-respect d'un ou de plusieurs critères peut entraîner des conséquences importantes pouvant aller jusqu'à la résiliation de l'entente.***

# SERVICES COMMUNS

## Favoriser l'intégration dans le milieu de vie et social



Article de Marie-Hélène Bergeron



Ce service commun fait référence à la responsabilité de la ressource d'offrir un milieu de vie à l'usager qui se rapproche le plus possible d'un milieu naturel et où il se sent chez-lui.

Dès son intégration, la ressource s'assure d'accueillir l'usager de façon chaleureuse en trouvant des moyens de le rendre à l'aise avec des petites attentions personnalisées comme par exemple, lui offrir une collation spéciale à son arrivée afin qu'il sente qu'il est le bienvenu.

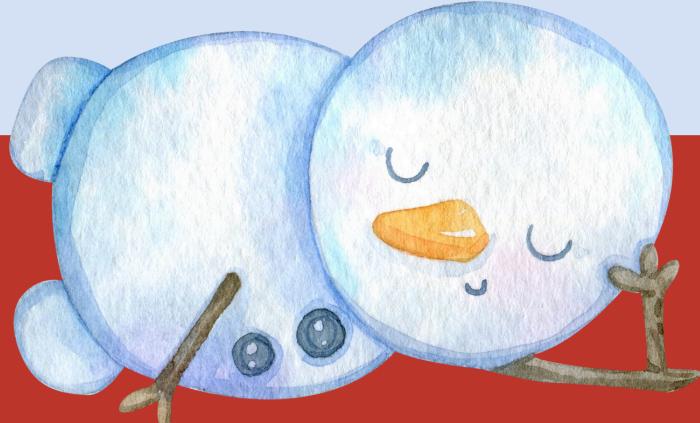
La ressource permet à l'usager de s'investir dans son nouveau milieu de vie et lui permettre de s'impliquer aux activités de la maison comme par exemple, de participer à des tâches domestiques selon son degré d'autonomie, de préparer des repas, de jardiner, de sortir les poubelles...

L'usager sent qu'on s'intéresse à lui, qu'il est considéré, comme par exemple en soulignant la journée de son anniversaire avec son repas favori ou un dessert qu'il aime.

L'usager peut avoir accès aux pièces communes de la maison et la ressource permet à l'usager de personnaliser sa chambre. Les lieux physiques sont organisés de façon chaleureuse et accueillante. Le milieu de vie se veut apaisant, sécurisant, stable, chaleureux et stimulant.

L'usager sentira qu'il fait partie intégrante du milieu, qu'on s'intéresse à lui, qu'il a droit aux mêmes traitements, sans discrimination, que toutes les autres personnes demeurant dans le milieu. La ressource offre également l'opportunité d'interagir avec les autres afin d'avoir une vie sociale active.

*C'est un endroit où l'on est à son écoute, où l'on tient compte de ses dimensions affectives, sociales, comportementales, physiques et spirituelles dans la réponse individualisée à ses besoins.*



# CHRONIQUE PCI

## SAISON DES RHUMES, RAPPEL À LA VIGILANCE



Article de Julie Cyr

L'hiver se rapproche tranquillement, ce qui coïncide souvent avec une recrudescence des petits virus pouvant avoir de grands impacts sur les personnes plus vulnérables. Il est donc de mise que tous et chaque personne demeure vigilante afin de minimiser les dommages occasionnés par ces visiteurs non désirés.

Nous profitons de cet appel à la vigilance afin de vous faire découvrir la section : Prévention des infection disponible sur le site web du CISSS de la Côte-Nord. Il suffit simplement de cliquer sur le lien suivant : <https://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/soins-et-services/prevention-des-infections/> ou vous rendre sur le site web du CISSS de la Côte-Nord dans la section « Soins et services » et ensuite cliquer sur « Prévention des infections ». Nous vous invitons à aller consulter les informations et les dépliants qui s'y trouvent. Vous pouvez à votre guise, les imprimer ou vous en inspirer afin de faire de la sensibilisation dans vos milieux.

Par la même occasion, nous vous rappelons l'importance des principes de base sur l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire. Il est aussi intéressant de consulter le guide [https://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss-cotenord/Documentation/RTF/21-IL-00973\\_PJ.pdf](https://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss-cotenord/Documentation/RTF/21-IL-00973_PJ.pdf) disponible sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux dans les publications. Il suffit de faire une recherche à partir des mots clés : Hygiène et salubrité.

En tout temps, il est possible de nous interroger si vous avez des questions en lien avec la prévention et le contrôle des infections. Il nous fera plaisir de vous aider.



# PRÉPARATION À LA SAISON HIVERNALE



Article de Julie Cyr

## À l'approche de la saison hivernale, être un pas devant!

Qui dit tempête hivernale dit risque de panne électrique, verglas, bris d'aqueduc ou tout autre aléas occasionnés par la saison froide.

Nous vous invitons à consulter l'aide-mémoire que nous vous avons envoyé en préparation d'une évacuation et de vous assurer que vos listes d'usagers sont à jour avec l'ensemble des informations requises. Voici quelques petites recommandations :

### AVANT LA TEMPÊTE

- Préparez une trousse d'urgence pour (72 heures) avec de l'eau, nourriture non périssable, médicaments, trousse de premiers soins, lampe frontale ou de poche et piles de rechange, radio à piles, chandelles, briquet ou allumettes, couverture chaude.
- Préparez ou révisez votre plan d'urgence.
- Chargez vos appareils électroniques.
- Écoutez les nouvelles et la météo locale pour suivre l'évolution des conditions météorologiques.

### PENDANT LA TEMPÊTE

Restez à l'écoute pour connaître les consignes des autorités, écoutez la radio ou les médias locaux ou suivez les services d'urgence ou les actualités locales sur les réseaux sociaux.

Évitez de sortir autant que possible.

### EN CAS DE COUPURE DE COURANT

- Évitez d'utiliser du gaz propane, un barbecue ou une génératrice à l'intérieur (risque d'intoxication au monoxyde de carbone).
- Assurez-vous que tout le monde soit au chaud avec plusieurs couches de vêtements au besoin.
- Fermez les rideaux et évitez d'ouvrir les portes pour conserver la chaleur.

Pour plus d'information, consultez Québec.ca.

**Bon hiver à toutes et à tous!**

# BONNES PRATIQUES CONCERNANT LA FERMETURE DES PORTES DES CHAMBRES DES RÉSIDENTS



Article de Julie Cyr



**Dans le cadre de notre engagement envers le respect de la dignité, de l'autonomie et de la sécurité des personnes hébergées, nous souhaitons rappeler les bonnes pratiques concernant la fermeture des portes des chambres**

**Respect de l'intimité :** La porte peut être fermée lorsque la personne est présente dans sa chambre et en exprime le souhait, notamment pour préserver son intimité ou son confort.

**Accès libre à la chambre :** Lorsque la personne n'est pas dans sa chambre, la porte doit rester déverrouillée et facilement accessible, sauf indication contraire (ex. : mesures de sécurité spécifiques).

**Évaluation individualisée :** Toute décision de garder une porte fermée doit être basée sur les besoins, les capacités et les préférences de la personne hébergée, en concertation avec l'équipe de soins et, si nécessaire, les proches.

**Surveillance et sécurité :** Dans les cas où la porte est fermée pour des raisons cliniques ou de sécurité, des moyens de surveillance adaptés doivent être mis en place (ex. : cloche d'appel, rondes régulières, capteurs).

**Communication transparente :** Toute mesure particulière doit être documentée au dossier du résident et communiquée clairement à l'équipe et aux proches.



*Nous vous remercions de votre collaboration pour assurer un milieu de vie respectueux, sécuritaire et adapté aux besoins des personnes hébergées.*



## Risque potentiels de garder les portes fermées et bonnes pratiques recommandées

**Accès limité ou retardé** : Si la personne revient et que la porte est verrouillée ou difficile à ouvrir (ex. : mobilité réduite, fauteuil roulant, atteintes au niveau des fonctions cognitives), cela peut nuire à son autonomie.

**Sentiment d'exclusion** : Une porte fermée peut être perçue comme une barrière, surtout si la personne ne comprend pas pourquoi elle ne peut accéder librement à son espace.

**Confusion ou anxiété** : Pour les personnes atteintes de troubles cognitifs, une porte fermée peut générer de la confusion ou du stress.

**Ne pas verrouiller** la porte sauf indication clinique (ex. : protection contre les fugues ou comportements à risque).

**Laisser la porte ouverte** si la personne est absente, pour faciliter l'accès et permettre une surveillance discrète.

**Informier la personne** si la porte doit être fermée temporairement (ex. : entretien, désinfection), et s'assurer qu'elle peut y retourner facilement.

**Adapter selon les capacités** de la personne : Si elle peut ouvrir la porte seule, cela pose moins de problèmes. Sinon, il faut prévoir un soutien.



# DIVERS

Équipe RI-RTF



**Toute l'équipe RI-RTF  
tient à vous souhaiter un  
heureux temps des fêtes  
et une bonne année 2026!**



Pour nos milieux accueillant des personnes âgées vivant avec des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD), nous vous invitons à consulter ce guide qui propose des stratégies et des activités pour les soutenir.

Ce document vise à favoriser leur engagement et leur bien-être en misant sur le pouvoir des occupations significatives, tant en milieu d'hébergement qu'à domicile. Destiné aux intervenants et aux proches aidants, il offre des outils concrets pour améliorer la qualité de vie au quotidien. Il est simple à consulter et accessible à tous. N'hésitez pas à le partager!

<https://iugm.ca/sites/iugm/files/media/document/FaceAuxSCPDlocationVF.pdf>

**En vigueur depuis le  
1er octobre 2025**



## Remboursement dépenses

### Dépenses de transport :

Indemnité : 0,645\$ / km

Indemnité minimale : 16,13\$ / jour

### Repas :

Déjeuner : 14,95\$

Dîner : 20,60\$

Souper : 31,10\$

### RAPPEL :

Vos réclamations doivent être réalisées via le formulaire numérique et acheminées avant le 5 de chaque mois à l'adresse courriel :

[ri-rtf.cote-nord.09cissss@ssss.gouv.qc.ca](mailto:ri-rtf.cote-nord.09cissss@ssss.gouv.qc.ca)

Le paiement des rétributions spéciales s'effectue le 15 du mois.

# BONS COUPS!



Équipe RI-RTF



Dans le cadre de la semaine de la prévention des incendies, le service de la sécurité incendie de la Ville de Sept-Îles a souligné l'excellence de la Maison Rayon de Soleil, en matière de sécurité incendie avec la présence des médias locaux lors de leur exercice d'évacuation annuelle.

Cette résidence intermédiaire héberge des usagers avec une déficience intellectuelle.

**Félicitations à toute l'équipe de la résidence pour votre implication et à tous les usagers pour leur participation!**



# BONS COUPS!



Équipe RI-RTF



Nous tenions à souligner les moyens utilisés par la Villa Port-Cartier afin de financer leur projet d'agrandissement et pour soutenir les activités offertes aux résidents de la ressource. Depuis les derniers mois, une plate-forme pour l'achat de moitié-moitié est disponible. Il est également possible d'acheter une « Feuille » bronze (100\$ à 249\$), argent (250\$ à 499\$) et or (500\$ et plus).

Les feuilles seront déposées sur l'arbre en bois qui est installé au salon des résidents. En septembre dernier, ils ont fait le lancement de leur campagne de financement qui consiste à l'achat d'une boîte-repas de Noël.

Pour ce faire, ils ont contacté Mme Julie Bélanger (personnalité connue native de Port-Cartier) afin qu'elle puisse parrainer cette campagne, ce qu'elle a accepté de faire avec plaisir.

**Félicitations pour les belles initiatives!**

